

Métamorphose

le concours d'architecture de la Tuilière est lancé

Après les Plaines-du-Loup, c'est au tour du site de la Tuilière - retenu pour maintenir l'importante activité sportive au nord de la Ville de Lausanne - de faire l'objet d'un concours d'architecture dans le cadre du projet Métamorphose. En effet, les terrains de football et le parking du vélodrome actuellement implantés le long de l'avenue des Plaines-du-Loup doivent être déplacés pour laisser la place à un écoquartier, des activités économiques et des équipements publics. Ce quartier a fait l'objet d'un concours d'urbanisme dont le résultat sera publié dans quelques jours.

Lausanne est riche de plus de 220 clubs ou associations sportives, pratiquant 75 sports ou disciplines sportives, et regroupant plus de 30'000 personnes de tout âge, de toute condition, de toute provenance. Il est important de mettre à leur disposition des équipements modernes. Par ailleurs, la Ville, en tant que Capitale olympique, se doit d'avoir des installations sportives performantes. En effet, elle compte en ses murs, plus de vingt fédérations internationales sportives ou liées au monde du sport, dont le Comité international olympique (CIO).

L'aménagement du site de la Tuilière se basera sur le projet lauréat du concours lancé aujourd'hui. Il accueillera un centre de football comportant près d'une dizaine de terrains, un nouveau stade d'athlétisme (12'000 places), une salle multisports (6'000 spectateurs), un centre d'escalade, une salle de tennis de table, une salle de hockey inline, une salle pour l'entraînement haltérophile, des surfaces commerciales, un parking- relais, P+R de 600 places et des places de stationnement liées aux activités usuelles du site. Les concepteurs seront sensibles à la diversité des activités et aux nuisances liées à la proximité de l'aérodrome de la Blécherette, et préserveront les riverains le long de la route du Chatelard. Le site de la Tuilière est situé à l'entrée nord de Lausanne entre l'aérodrome de la Blécherette et le vallon du Petit Flon (limite communale avec le Mont-sur-Lausanne).

Ce site sera facilement accessible d'une part grâce à la réalisation d'une nouvelle jonction autoroutière près du carrefour du Solitaire, et d'autre part grâce au projet d'axes forts de transports publics urbains qui prévoit la réalisation d'un tram ou d'un métro à l'horizon 2015 – 2018. Pour ce dernier, quelle que soit la solution retenue, le carrefour de la Blécherette jouera dans le futur un rôle prépondérant de transfert intermodal.

Cette procédure est un concours d'idées et de projets qui marquera le début de la redistribution des "équipements sportifs au Nord" dans le cadre du projet Métamorphose. Le lauréat aura pour mandat de construire le centre de football. Les réalisations des équipements publics tels que le stade et la salle multisports feront l'objet de concours de projets d'architecture organisés ultérieurement.

La direction des travaux
La direction de la sécurité publique et des sports

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

•Olivier Français, directeur des travaux, tél, 021 315 5200

•Marc Vuilleumier, directeur de la sécurité publique et des sports, tél, 021 315 32 00

Pour plus de renseignements sur le concours Métamorphose « La Tuilière » : www.simap.ch

Lausanne, le 10 septembre 2010